VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

PAR J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOHN THORNTON.

No 76,840 --- Cour Civile de District --- Paroisse d'Orléans --- Division A.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division A, ledit ordre daté et signé le 8 février 1906, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 13 mars 1906, à midi, les propriétés foncières, suivantes

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, et désigné par le numéro seize, sur un plan dressé par W. Thornton Thompson, assistant voyer, à la date du 3 novembre 1844, et déposé en l'étude de D. I. Ricardo, ancien notaire, pour référence. Ledit lot mesurant trente et un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Joséphine, entre les rues Constance et Magazine sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Les améliorations consistant d'un cottage double, connu comme Nos 1012-14 rue Joséphine, le loyer sera annoncé à la vente.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par Felicity Road, Violet rue Magazine, Laurel et Ste Marie, désigné par le No 8 de l'ilet Trois C sur un plan dressé par Joseph Pilie, voyer de ville, le 23 mai 1829, et déposé en l'étude de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville, ledit lot ayant, en mesure française cinquante pieds de face à la rue Ste Marie par cent et quarante deux pieds six pouces et demi de profondeur sur la ligne de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Sheldon et Martinstein et cent quarante trois pieds six pouces et trois huitièmes de profondeur sur le côté du lot numéro dix ensemble avec la résidence en bois à un étage qui s'y trouve connu par le vieux No 167 rue Ste Marie.

Les améliorations consistant d'un cottage double connue comme Nos 939 41 rue Ste Marie, le loyer sera annoncer à la vente.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip Première Dryades et Baronne, formant l'encoignure des rues Philip et Dryades, et mesurant trente deux pieds quatre pouces de face à la rue Philip sur une profondeur et façade à la rue Dryades de quatre vingt dix pieds trois pouces, le tout d'après un devis d'arpentage annexé à un acte par lequel M. John Thornton a acquis ladite propriété.

Les améliorations sur ledit lot consistant en un cottage double en bois, connu comme vieux No 372 rue Philip. Ledit lot de terre est composé des parties des lots originaux Nos 4, 5 et 6, démontré sur un plan de C. A. Hedin, daté le 27 octobre 1854, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistant en un cottage double, connu comme Nos 1836 38 rue Philip, le loyer sera annoncé à la vente.

4° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Laurel, Philip et Constance, et comprenant la plus grande partie du lot No 16 et environ trois pieds huit pouces contigu au lot No 17 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Laurel, par cent cinquante neuf pieds, dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, ladite propriété était bornée sur le côté vers la rue Première par la propriété que Henry Friedrich a vendu à Adam Liebe par acte passé pardevant O. Morel, ancien notaire le 7 janvier 1873, et sur la ligne de côté vers la rue Philip, ladite propriété était borné par la portion restante du dit lot No 17 maintenant ou autrefois appartenant à Henry Friedrich et Henry P. Koch.

Les améliorations consistant en un cottage double, connu comme Nos 2325-27 rue Laurel. Le loyer sera annoncé à la vente.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Chippewa, Ste Marie et Annonciation, désigné comme lot No 20 sur un certain plan dressé par H. Moehauxen, voyer, daté le 21 février 1844, déposé comme plan No 33 en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville, d'après lequel dit plan ledit lot mesurant trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue St André sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine

Les améliorations consistent d'un cottage double connu comme Nos 727 29 rue St André. Le loyer sera annoncé à la vente.

6° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Constance, Jackson et Laurel laquelle dite portion de terre mesure trente cinq pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, et le même est composé du tout du lot No 29 et de six pieds de face, par la sus-dite profondeur de cette portion du lot No 28, contigue ledit lot No 29, lequel dit lot No 29 à une façade de vingt neuf pieds à la rue Joséphine par une profondeur de cent pieds, d'après un plan de V. Eggloffstein, ingénieur civil, daté le 25 février 1857, et déposée dans le livre des plans No 2 de A. C. Armstrong, ancien notaire.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 912 14 rue Joséphine, le loyer sera annoncé à la vente.

7° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Joséphine, Annonciation et Chippewa, désigné par le No dix sur un plan fait par Sidney G. De Lisle, voyer, daté le 22 avril 1891, une copie dûment certifiée par W. I. Hodgson, encanteur, est annexé à un acte d'achat par M. Thornton, et d'après lequel dit plan ledit lot mesurant en mesure française trente pieds de face à l'avenue Jackson sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ou en mesure américaine trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à l'avenue Jackson sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 727-29 avenue Jackson. Le loyer sera annoncé à la vente.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dependant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, Annonciation et Joséphine, mesurant vingt six pieds sept pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, toutes plus ou moins en mesure américaine, et conformément à un devis fait par J. F. Braun, architecte, annexée à un acte de vente de ———— Banque à B. G. Carbajal, passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 12 décembre 1891, le dit lot étant une portion la plus près de la rue Annonciation d'un lot de terre désigné par le numéro onze de l'ilet No 10 sur un plan original du Faubourg Lafayette, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot No 11 a été subdivisé conformément avec le devis référé.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme No 723 avenue Jackson. Les loyers seront annoncé à la vente.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Constance, Joséphine et Laurel, désigné comme lot No 30 sur un plan par V. Eggloffstein ingénieur civil, daté le 25 janvier 1847, déposé comme plan No 2 dans le livre des plans en l'étude de Ainsworth notaire; lequel dit lot mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Joséphine sur cent vingt neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages connue comme No 918-20 rue Joséphine. Le loyer sera annoncé à la vente.

10° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Jackson et Joséphine, désigné par le numéro quatorze, et mesurant trente et un pieds sept pouces et six et 7/10 lignes de face à la rue Joséphine, mesur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, agréable à un plan dressé par W. T. Thompson, daté le 3 novembre 1844, et déposé en l'étude de D. I. Ricardo, ancien notaire, une copie duquel plan est annexé à un acte passé pardevant W. H. Peters, ancien notaire, le 15 mars 1859.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 1004 06 rue Joséphine. Le loyer sera annoncé à la vente.

11° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Carondelet, Ste Marie et St André, désigné comme lot numéro quarante quatre sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 79; lequel dit lot mesure trente pieds et cinq lignes de face à la rue Ste Marie sur une profondeur de quatre vingt dix pieds, entre lignes parallèles, laquelle propriété a été achetée par le défunt John Thornton par achat de Mlle Emma King et als par acte pardevant Martin Voorhies, ancien notaire, le 26 juin 1896, enregistré dans le bureau des transferts, livre 159, folio 598.

Les améliorations consistent d'une résidence double à deux étages connue comme Nos 1630-32 rue Ste Marie. Le loyer sera annoncé à la vente.

12° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Philip, Annonciation et Première, mesurant en mesure anglaise, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Laurel par une profondeur de cent cinquante neuf pieds, huit pouces et six lignes entre lignes parallèles; laquelle portion de terre est prise du côté le plus près de la rue Philip, étant un des deux lots de terre désignés par les numéros un et deux.

Les améliorations consistent en un cottage double, connu comme Nos 2316-18 rue Laurel. Le loyer sera annoncer à la vente.

13° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Constance, Laurel et Philip, et mesurant trente six pieds six pouces de face à l'avenue Jackson sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; composé entièrement du lot numéro trois et quatre pieds sept pouces à cela contigu dans la largeur du lot numéro deux par sa profondeur complète.

Les améliorations comprenant un cottage double connu comme Nos 908-10 avenue Jackson. Le loyer sera annoncé à la vente.

14° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Colisée et Chestnut, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par H. Moelhausen, voyer, daté le 4 mai 1854, et déposé pour référence dans les registres de L. Herman, alors un notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, et est le lot le plus près de la rue Colisée des deux lots de terre qui ont été acquis par J. M. Gerder par achat de Jas B. McConnell, par acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 8 septembre 1885.

Les améliorations consistent d'un cottage double, connu comme Nos 1320 22 rue Septième, le loyer sera annoncé à la vente.

15° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne, et désigné par le No 14 sur un devis d'arpentage par A. De Armas, député voyer de ville, daté janvier 1884; lequel dit lot mesurant d'après ledit devis trente et un pieds, six pouces de face à la rue Dryades, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt et un pieds deux pouces, et cinq lignes sur la ligne le divisant du lot No 15, et cent vingt et un pieds quatre pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Joséphine.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 2108-10 rue Dryades, le loyer sera annoncé à la vente.

16° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 275, borné par les rues Chestnut, Camp, Toledano et l'avenue Louisiana; lequel dit lot est désigné par le No 6 sur un plan dudit ilet, fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, daté le 15 décembre 1894, et annexé à un inventaire de la succession de John P. Weber, pris par J. D. Taylor, notaire, le 25 septembre 1895 et d'après ledit plan, ledit lot mesurant trente deux pieds de face à la rue Chestnut, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix huit pieds.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 3318-20 rue Chestnut. Le loyer sera annoncé à la vente.

17° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, lequel dit lot est désigné par la lettre I, sur un plan fait par Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 6 mars 1904, annexé à un inventaire dans la succession de Mme M. C. Jennings, pris pardevant W. M. Gurley, notaire, le 10 février 1904, et d'après lequel dit plan ledit lot commence à une distance de cent quarante six pieds sept pouces et sept lignes de l'encoignure des rues Philip et Brainard, et mesurant comme suit: Trente cinq pieds cinq pouces de face à la rue Brainard et sur l'autre ligne de côté vers la rue Philip, et le divisant du lot H, cent dix sept pieds huit pouces et deux lignes, auquel point ledit lot a une largeur sur la ligne du fond courant à angle droit avec la rue Jackson de cinq pieds cinq pouces, duquel dit point il a une autre profondeur sur la ligne courant parallèle à la rue Jackson, de trente pieds sur la ligne courant parallèle à la rue Carondelet, et a une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de cent quarante sept pieds huit pouces et deux lignes et est composé des parties des lots originaux Nos 6, 7, 8, 9 et 10, d'après un plan de L. Sargi, voyer, daté le 2 mars 1844 et annexé à un acte pardevant Jules Mossy, ancien notaire, daté le 27 mars 1844.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 2238 40 rue Brainard. Les loyers seront annoncés à la vente.

18° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Franklin, Joséphine, Saratoga et Jackson, désigné par la lettre A sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, le 10 août, annexé à cet inventaire pour plus complète référence; d'après lequel dit plan ledit lot forme l'encoignure des rues S. Franklin et Joséphine et mesurant trente et un pieds huit pouces de face à la rue S. Franklin ou avenue Franklin, comme elle est maintenant appelée, sur quatre vingt deux pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, formant partie des lots originaux 15, 16 et 17.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2100-02 rue S. Franklin. Les loyers seront annoncés à la vente.

19° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Franklin, Joséphine, Saratoga et Jackson, désigné par la lettre B, sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, le 10 août 1905 annexé à cet inventaire pour référence complète, d'après lequel dit plan ledit lot mesurant trente quatre pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Sud Franklin ou avenue Franklin, comme elle est maintenant appelée, par quatre vingt deux pieds, trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles et formant partie des lots originaux 15, 16 et 17, ledit lot B se trouvant entre les lots A et C, sur ledit plan.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 2104-06 rue Sud Franklin. Les loyers seront annoncés à la vente.

20° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Franklin, Joséphine, Saratoga et Jackson, désigné par la lettre C, sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, le 10 août 1905, annexé à cet inventaire pour référence complète, d'après lequel dit plan ledit lot C mesurant trente trois pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Sud Franklin, ou avenue Franklin, comme elle est maintenant appelée, sur quatre vingt deux pieds trois pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, et formant partie des lots originaux 15, 16 et 17, ledit lot C contigu au lot B sur le côté vers la rue Jackson.

Les améliorations comprenant un cottage double connu comme les Nos 2110-12 rue S. Franklin. Les loyers seront annoncés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit, s'il y en a, en 1 et 2 ans représentée par des billets des acquéreurs payables en 1 et 2 ans portant 7 0|0 d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement, garantis dans leur paiement par lien du vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les actes de vente devant être passés pardevant J. L. Spearing, notaire, aux frais des acquéreurs, les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour 1906 et aussi de payer pour tous les certificats incidentaux à la vente et l'exécuteur de collecter et retenir tous les loyers des propriétés vendues jusqu'à la date du passage des actes de vente pardevant notaire. Un dépôt de 10 0|0 devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur. 318 rue Baronne.

Andrew H. Wilson, avocat.
10 fév—10 11 18 25—mars 4 11 13

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu Entier de la Résidence Morgan.

COMPRENANT MEUBLES ANTIQUES ET MODERNES.

A l'Encan sur les Lieux,

No 1448 RUE QUATRIEME, COIN PRYTANIA,—MERCREDI LE 14 MARS A 11 h. A. M.

Magnifiques chandeliers, Pièces de salon, Ameublement de salle à manger en chêne noir sculpté, Magnifique ameublement de chambre à coucher, Argenterie, Porcelaine et verrerie, Rideaux, Portraits, etc., etc., le tout d'après l'inventaire.

EN vertu d'un jugement de l'Hon Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit jugement lu et signé en Cour ouverte, le 16 janvier 1906, et à moi adressé dans l'affaire intitulée succession de Mary Eve Morgan, dossier No 77,237, je vendrai à l'encan, sur les lieux No 1448 rue Quatrième, à 11 heures MERCREDI, le 14 mars 1906, le contenu de ladite résidence d'après l'inventaire enregistrée

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.

4 mars—4 11 13 14

Jas. A. Brennan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. A. Waterhouse vs Mme Mary Fredericker Early.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.—No 78.265.

JEUDI, le 29 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique par JAS A. BRENNAN, Encanteur, aux conditions du comptant, les taxes de 1906 devant être payées par l'acquéreur, d'après jugement rendu le 13 février et signé le 19 février 1906, dans l'affaire ci dessus intitulée:

Un certain lot de terre, avec améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 836, borné par les rues Touro, Bourbon, Roman et Prieur, désigné comme le lot No 6 de l'ancien ilet 55, et mesurant trente et un (31') pieds, onze (11'') pouces et sept (7''') lignes de face à la rue Touro, sur cent vingt sept (127') pieds, dix (10'') pouces et cinq (5''') lignes de profondeur, désigné sur le rôle d'assessement comme lot 14.

L'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 1|0 au moment de la vente.

25 fév—25—mars 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'emplacement de commerce de choix

A l'encoignure des rues Dryades et Clio.

Une des meilleures encoignures en cette ville pour une Pharmacie ou pour n'importe quel autre genre d'affaires au détail. Dans un endroit où le commerce de détail du Marché Dryades augmente chaque jour et la seule encoignure disponible dans ce voisinage.

La rue Dryades est pavée et cette encoignure est une où des milliers de personnes y passent toutes les heures. L'occasion pour un homme actif de gagner de l'argent et être parmi les marchands les plus progressifs de la Nouvelle-Orléans.

Succession de Johanna Byrne Veuve de W. F. Atkinson—Cour Civile de District, Division B, No 75,445.

JEUDI, le 29 mars 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 23 février 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bacchus, maintenant Baronne, Dryades, Clio et Erato, et désigné comme lot No 32 sur un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, sous le No 172. Ledit lot formant l'encoignure des rues Dryades et Clio, et mesurant vingt six (26') pieds, huit [8''] pouces et trois [3'''] lignes de face à la rue Dryades par une profondeur de cent dix [110'] pieds neuf [9''] pouces et six [6'''] lignes entre lignes parallèles et façade à la rue Clio, et formant partie d'une grande portion de terre qui fut acquise par John M. Bell, de W. M Wright et A. H. Wallace, par acte passé pardevant T. O Stark, ancien notaire. De cette description ci-dessus doit être déduite la vente faite le 18 mai 1892 de deux portions de terre, une mesurant huit (8') pieds huit [8''] pouces et trois [3'''] lignes de face à la rue Dryades sur cent dix (110') pieds neuf [9''] pouces six (6''') lignes de profondeur, et l'autre étant le fond du lot ci dessus et mesurant quatre (4') pieds de face à la rue Clio sur dix-huit (18') pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par Mme Atkinson le 11 novembre 1859 enregistré dans le livre des transferts 79 folio 466.

Les améliorations comprenant l'emplacement simple d'affaires à deux étages et résidence, No 1200 rue Dryades, à l'encoignure de la rue Clio, et contenant un magasin extra grand adopté pour n'importe quel genre d'affaire, entrée de vestibule sur la rue Clio, avec vestibule, salle à manger et cuisine, office, avec vitrière et deux entrées à l'encoignure. Deux vestibules et six chambres à coucher au premier étage, emménagées de façon à ce que l'accès à l'une ou à l'autre peut être fait sans traverser es chambres. Grande citerne, cour large et pavée et nouvellement être loué à un bon locataire de $70 à $75 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un, deux et trois ans, avec intérêt de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et la portion de crédit étant garantie par lien spécial de vendeur et privilège sur ladite propriété foncière, l'acquéreur en plus du montant de son enchère devant payer les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1906 tous les frais de certificats et d'assumer le montant dû pour le paiement de l'asphalte de la rue Dryades; 10 0|0 de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. C. Marx, notaire.

Saunders & Gurley, avocats.
2 fév—25 27—mars 4 11 18 25 27 29

Carrère & Keeney.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple attrayant, avec entrée pour voiture, No 806, avenue Louisiana. Entre les rues Annonciation et Laurel. Succession de Mme Pauline Dubio, veuve de feu Benoit Carambat.

No 78,162—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, rez-de-chaussée, MARDI, le 13 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lu, daté et signé le 6 février 1906, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal No 806 avenue Louisiana, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Annonciation (autrefois Jersey), Laurel et Delachaise, situé à une distance d'environ 32 pieds 3 pouces et 4 lignes de l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Annonciation, et mesure, en mesure américaine, 32 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, désigné par le numéro huit sur le plan original dudit ilet, dressé par W. T. Thompson, voyer, le 27 janvier 1848 et déposé en l'étude de J. R. Beard, notaire, comme plan No 13.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette avec un joli grillage en fer et contenant 5 chambres, office, galerie sur le devant, etc; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. la maison est bien tapissée et le tout en bon état. La banquette et la cour sont pavées en Schillinger.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 andessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

11 fév—11 18 25 28—mars 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 27 MARS 1906,

A MIDI,

Joli cottage simple, avec bâtisse à deux étages dans le fond, No 2337 avenue de l'Esplanade,

Courant au travers du Chemin du Bayou, Entre les rues Tonti et Rocheblave, Près des Eglises, Ecoles, Marchés, lignes de Chars, etc.

Succession de Mme A. Guirand.

No 78,026—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR CARRERE ET KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, au rez de chaussée—MARDI, le 27 mars 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lu, daté et signé le 19 février 1906, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, l'avenue Esplanade, les rues Tonti et Rocheblave, désigné comme lot numéro six dans l'ilet No 2, sur un plan par J. Communy voyer, daté le 2 janvier 1846, et annexé à un acte de Jos Cuvillier, ancien notaire en cette ville, daté le 26 mars 1846 et mesurant trente pieds de face à l'avenue Esplanade, trente pieds 11 pouces de face au Chemin du Bayou sur soixante dix huit pieds, sept pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tonti et quatre vingt cinq pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave.

Les améliorations sont connues comme No 2337 avenue de l'Esplanade, courant au travers du Chemin du Bayon et comprenant un joli cottage simple avec façade en briques et contenant dans le corps de la maison 4 grandes chambres, vestibule et corridor, etc. Dans la bâtisse dans le fond il y a 4 chambres galerie, etc., dans la cour se trouvent hangar, citerne etc., le tout en excellente condition.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, aussi les frais de l'acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire; dix pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Joseph Sinai, avocat.

ERNEST A. CARRERE.
Encanteur,

25 fév—25—mars 4 11 18 25 26 27

J. Paul Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Septième District

Succession de

WILLIAM HEYER.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Nos 65,709 et 67,525.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 405 rue Baronne—JEUDI, le 5 avril 1906, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre et jugement lus et rendus en Cour ouverte le 19ème jour de février 1906 et signés en Cour ouverte le 28ème jour de février 1906, par l'Honorable Fred D. King, juge de ladite Cour, Division B, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et là-dessus y appartenant, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 4 H, ancien numéro, maintenant ilet No 38, borné par les rues Mississipi (autrefois De Armas), Adams, Macarty et Burdette, lesdits lots sont désignés par les Nos 1, 2, 25 et 26 sur un plan dressé le 10 novembre 1835 par L. Bringier, voyer, et déposé avec J. B. Marks, ancien notaire en cette ville, et aussi par les mêmes numéros sur un plan dressé par E. A. Hedin, voyer, le 10 novembre 1849 déposé avec J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Les lots 1 et 2 sont contigus et mesurant chacun, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue De Armas, maintenant Mississipi, et ayant une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinq pieds. Le lot 1 formant l'encoignure desdites deux rues. Les lots 25 et 26 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Adams sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles (mesure américaine) moins néanmoins la portion desdits lots qui par acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 26 novembre 1900, ayant été vendus à la ville de la Nouvelle Orléans et étant décrits comme suit.

1° Une certaine portion de terre, d'une forme irrégulière, située dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 38, lequel est borné par les rues Mississipi (antrefois De Armas), Adams, Burdette et Macarty, et mesurant d'après un arpentage officiel fait par l'ingénieur de ville, formant l'encoignure des rues Mississipi et Adams ladite portion de terre mesurant de là vers la rue Burdette 60 pieds de face à la rue Mississipi, de là à un angle droit sur une ligne perpendiculaire à la rue Mississipi le plus près et parallèle à la rue Burdette et courant vers la rue Macarty, une profondeur de soixante trois pieds, delà sur une ligne oblique courant vers et à la rue Adams, une largeur de soixante dix huit 94 100 pieds, et delà une profondeur et façade à ladite rue Adams, jusqu'à l'encoignure de la rue Mississipi, le point du commencement de onze 7-100 pieds, ladite portion de terre comprend la portion de façade des lots 1 et 2 dudit ilet.

2° Une certaine portion de terre, commençant sur la ligne de côté du lot No 25 le plus près de la rue Mississipi à un point de cent neuf 13 100 pieds, de la rue Adams, ladite portion de terre, mesurant de là le long de la dite ligne de côté du lot No 25 le plus près de la rue Mississipi, vers la rue Burdette, une profondeur de quarante 87 100 pieds; delà à un angle droit sur une ligne perpendiculaire à la rue Mississipi, le plus près de et parallèle avec la rue Burdette et courant vers la rue McCarty [et laquelle est la ligne du fond des lots 25 et 26, une largeur de trente quatre 95-100 pieds, et delà sur une ligne oblique laquelle est "l'hypothenuse" d'un triangle à angle droit courant vers l'encoignure des rues Adams et Mississipi, à une distance de cinquante huit 77-100 pieds, à un point du commencement comme il est ici avant fixé et déterminé, ladite portion de terre comprenant l'arrière portion du lot 25 et une petite portion de l'arrière portion du lot 26, comme il sera vu par ledit acte, lequel est enregistré dans le bureau des transferts, livre 182 folio 85.

Conditions—Comptant. Il est en outre ordonné, adjugé et décrété que chacune des parties de l'affaire soit référée à Fred Diebel, notaire en cette ville, dans le but de compléter ledit partage et que tous les frais du procès soient supportés par la masse. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur. L'acte de vente pardevant Fred. Diebel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 mars—4 11 18 25—avril 1 5

Albert Paul.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés de Choix pour Résidence

Dans les Quatrième et Sixième Districts, Consistant de

L'Elégante Résidence, No 2915 rue Chestnut.

Le Joli Cottage Double, 1129 et 1131 rue Marengo.

La Résidence en Bois à Deux Etages, 1221 rue Delachaise.

Cottage-Résidence, 2232 rue Brainard, près de la rue Jackson.

Frederic Charles Cook et als versus Walter Henry Cook

No 78,228—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, bureau No 336 rue Carondelet—JEUDI, le 15 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 30 janvier 1906, et signé en Cour ouverte le 5 février 1906, par l'Hon George H. Théard, juge de la Division E, dans l'affaire de Frederic Charles Cook et als versus Walter Henry Cook, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, les propriétés suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitude, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 84, borné par les rues Chestnut, Colisée, Sixième et Septième, désigné comme lot No 1 sur un plan par De Armas, annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 18me jour de Mai 1871; lequel lot mesurant 84 pieds 4 pouces de face à la rue Chestnut sur 128 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 2915 rue Chestnut, comprenant une élégante résidence en bois à deux étages, bien subdivisée, ayant gaz, hydrant, etc; aussi une bâtisse à deux étages contenant 4 chambres et louée à bail jusqu'au 1er octobre 1906 à $720 par an.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet 286, borné par les rues Marengo, Colisée Chestnut et Constantinople, mesurant 62 pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations comprennent le joli cottage double désigné par les numeros 1129 31 rue Marengo, loué à bail jusqu'au 1er octobre 1906, à $495 00 par an.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Delachaise et l'avenue Louisiana, lequel lot mesurant 41 pieds, 8 pouces de face à la rue Delachaise, par 128 pieds sur le côté vers la rue Chestnut, et par une profondeur sur la ligne du côté opposée de 96 pieds sur une ligne droite courant de la rue Delachaise de là 9 pieds, 4 pouces sur la ligne courant vers la rue Chestnut, de là 32 pieds sur une autre ligne droite, courant à la ligne du fond lequel dit lot ayant une largeur de 32 pieds 4 pouces tous plus ou moins.

Les améliorations sont connues comme No 1221 rue Delachaise, comprenant la résidence en bois à deux étages, confortablement distribuée, hangars dans le fond etc louée à bail jusqu'au 1er octobre 1906 à $300 par an.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Jackson et Philip, mesurant 47 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Brainard par 122 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage résidence superbement situé, connu comme No 2232 rue Brainard, loué à bail jusqu'au 1er octobre 1906 à $300.00 par an.

Condition de la vente—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un et deux ans, représentée par billets avec lien de vendeur et privilèges, portant intérêt au taux de 7 0|0 par an de la date jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, toutes les taxes de 1906 devant être assumées par les acquéreurs.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant A. J. Villeré, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Lloyd Posey, avocat pour le demandeur.
Gabriel Fernandez, Jr, avocat pour le défendeur.

11 fév—11 18 25 mars 4 11 14 15

Danziger & Tessier

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence Double à Deux Etages, 1023-1027 et 1029 Rue Baronne, entre l'avenue Howard et la rue Calliope,

Sur un grand terrain, 53 pieds par 190 pieds, Succession de Helen Scott, veuve de Jacob Everhart.

No 77,966—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, Encanteurs—C. A. Tessier, Encanteur, bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 22 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division. E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Calliope, Dryades et Delord (maintenant l'avenue Howard) désigné par le No 14 sur un plan par Jos. Pilié, annexé à un acte de vente, passée pardevant Félix De Armas, ancien notaire, le 30 janvier 1829, ledit lot mesurant en mesure française, 51 pieds de face à la rue Baronne, par 180 pieds de profondeur; les améliorations sont désignées par les Nos 1023, 1027 et 1029 rue Baronne, et comprenant une bâtisse double en bois, à deux étages, avec une bâtisse à deux étages dans le fond.

Conditions—1|3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1906. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans, Lne.

Albert Paul.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Deuxième District.

Résidence Cottage commoda, 1516 rue du Bayou, près Villeré,

Succession de William E. Murphy.

No 72,218—Cour Civile de District, pou la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 22 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté le 13 février 1906, pour le compte de la succession de William E. Murphy, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet 176, borné par le Chemin du Bayou (maintenant rue Hôpital), les rues Villeré, Urzulines et Robertson, mesurant 20 pieds de face au Chemin du Bayou sur 90 pieds de profondeur et désigné comme lot No 11.

Les améliorations comprenant le cottage simple confortablement distribué avec une allée sur le côté, dans une localité convenable et rapportant $12 00 par mois.

Conditions de la vente—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Puig, notaire. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

W. J. Waguespack, avocat.
18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX DU DEUXIEME DISTRICT.

Cottage simple, 3058 rue Dumaine. Succession de Joseph O. Gusman.

No 75,635—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 5 avril 1906, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 26 janvier et signé le 1er février 1906 et d'un ordre subséquent signé par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 mars 1906, pour le compte de la succession de Joseph O. Gusman, il sera vendu à l'enchère publique,

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 6 dans l'ilet 414, d'après le plan fait par John F. Braun, voyer, daté le 12 janvier 1885, et mesurant 29 pieds et 1 ligne de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le No municipal 3058 rue Dumaine, comprenant un joli cottage simple, bien subdivisé, situation convenable, etc.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a en billets de l'acquéreur, payable respectivement en un et deux ans de leur date, avec 8 0|0 d'intérêt par an jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Bussière Rouen, notaire. Un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication.

4 mars—4 11 18 25—avril 1 5

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple No 2439 rue Bourbon, entre les rues Derbigny et Roman.

Mercredi, le 21 Mars 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 229 rue Baronne.

EN VERTU de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Honorable juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Wendell Hauck et Annie Mary Bell, sa femme, No 78,155 du dossier de cette cour, lequel ordre est daté et signé 15 février 1906, je vendrai à midi à A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet No 771, borné par les rues Bourbon, Touro, Roman et Derbigny. Ledit lot est désigné par le No huit (8) sur un plan de John Brilli, ancien voyer, d'après lequel ledit lot mesurant en mesure américaine vingt six (26) pieds, sept (7) pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Bourbon par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt deux [122] pieds, onze (11) pouces et six (6) lignes.

Conditions—Un tiers (1|3) ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossée, portant huit (8) pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent pour frais d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1906, et payer pour l'acte de vente pardevant Julian B. Habans, notaire.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Alfred Lucien Ranval.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,678—Division D—Attendu que veuve Alfred Lucien Ranval (née Séraphine Pujole), a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alfred Lucien Ranval, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Frank T. Echezabal, avocat.

7 mars—7 11 16

Succession de P. J. Helmbeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 76,311—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour les quelles le compte final présenté par C. Fernandez, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.

8 mars—8 12 19

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille............ 25c.
Grande " .... 50c.

Hôtel Agnew

Tout un ilet sur la Plage.

Atlantic City.

100 chambres — Rooms — Chambres avec bains.

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2 50 par jour, $12 à $15 et au dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE.